DECLARATION D’INVENTION

DATE :

Titre de l’invention

inventeur rEferent

**NOM Prénom** :

Téléphone :

E-mail :

Laboratoire (UMR / EA) :

Tutelles :

Etablissement hébergeur :

THEMATIQUE SCIENTIFIQUe

BIOLOGIE/ SANTE [ ]  CHIMIE /MATERIAUX [ ]

ENERGIE/ENVIRONNEMENT [ ]  SHS [ ] SPI/TIC [ ]  AUTRES [ ]

**CADRE RESERVE A LA SATT NORD**

Date de réception de la DI complétée et signée:

Numéro de la DI : (DI-N°de projet) :

LES INVENTEURS

RAPPEL : Un inventeur est une personne qui a contribué à la conception de l’invention.

L'inventeur n'est pas seulement celui qui a une idée générale. C'est celui qui transforme l'idée en une combinaison de moyens répondant à un problème technique spécifique. Seul a la qualité d’inventeur celui qui s’est personnellement impliqué dans la réalisation de l'invention.

**Important : Lister tous les inventeurs et :**

* Compléter et signer une fiche individuelle par inventeur
* Transmettre une copie d’un de ses bulletins de salaire datant de la période de l’invention (vous pouvez cacher les parties chiffrées, nous avons besoin d’identifier l’organisme rémunérateur)
* Compléter cette fiche et signer le même document
* Pour les inventeurs industriels, compléter uniquement leur Nom, Prénom, taux de participation, description de la contribution inventive
* La SATT ne pourra pas étudier le projet de demande de brevet si le dossier est incomplet.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM/ Prénom | Lieu d’exercice (code unité, …) | Tutelles | Employeur lors invention | %part inventive | Signature |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

CONTEXTE CONTRACTUEL D’OBTENTION DE L’INVENTION

# L’invention a-t-elle été obtenue dans le cadre d’un contrat (projet européen, subventions, contrat de recherche, accord de transfert de matériel…) ?

Oui [ ]  Non [ ]

* Si oui, précisez lequel :

# Quelle est l’origine de financement des travaux de recherche ?

 [ ]  Fonds propres de l’Unité de recherche

[ ]  Fonds publics : Européens, ANR, Région, Carnot, PIA (tel que IRT, ITE, IHU, Labex,…)

* Précisez :

[ ] Fonds privés

# Les travaux ont-ils été menés dans le cadre d’une collaboration ?

Oui [ ]  Non [ ]

* Si oui, avec quel type de partenaires :

 [ ]  Laboratoires publics / précisez :

 [ ]  Centres techniques / précisez :

 [ ]  Entreprises / précisez :

 [ ]  Autres / précisez :

# Un accord de collaboration a-t-il été signé ?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de fournir une copie.

# Existe-il un élément (biologique, matériel, base de données ou autre) vous ayant été fourni par une autre institution ou entreprise et ayant fait l’objet d’un accord signé de transfert de matériel (MTA) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de préciser la date  de réception et la nature de l’élément :
* Précisez les coordonnées du fournisseur :

***Merci de fournir une copie de l’accord de transfert (MTA).***

L’INVENTION

Résume de l’invention (max 10 lignes)*.*

NATURE DE L’INVENTION

Comment définiriez-vous votre invention ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Un nouveau produit | Oui [ ]  | Non [ ]  |
| Un nouvel usage d’un produit déjà existant | Oui [ ]  | Non [ ]  |
| Un nouvel appareil ou une nouvelle machine | Oui [ ]  | Non [ ]  |
| Un nouveau procédé de fabrication | Oui [ ]  | Non [ ]  |
| Un nouveau logiciel | Oui [ ]  | Non [ ]  |
| Une nouvelle méthode d’analyse (diagnostic, physico-chimique, gestion, organisation, psychologique…) | Oui [ ]  | Non [ ]  |
| Autre (modèle animal, base de données…) |  |

DESCRIPTIF de l’invention

# Descriptif du problème technique de l’invention

## A quelle problématique votre invention répond-elle?

# Etat de l’art

## Comment ce problème est-il résolu à l’heure actuelle ? Comment les besoins des industriels étaient-ils satisfaits jusqu'ici?

## Connaissez-vous des produits ou procédés concurrents?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, lesquels*:*

## Quelles sont les limites des méthodes ou produits existants pour répondre à ces besoins ?

## Avez-vous effectué une recherche dans les bases de données brevet ?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, indiquez les mots clefs utilisés et les numéros des brevets identifiés :

*Remarque : la base de données Espacenet est accessible gratuitement* [*http://ep.espacenet.com/?locale=fr\_EP*](http://ep.espacenet.com/?locale=fr_EP)

#  Objet de l’invention

## Quelle solution nouvelle proposez-vous et comment fonctionne-t-elle ?

## Comment envisagez-vous de la mettre en œuvre?

# Avantages de l’invention

## Quels sont les avantages de votre invention par rapport à l’existant ?

# Applications potentielles

## Quelles sont les utilisations possibles de votre invention ?

ETAT D’AVANCEMENT

# Quel est l'état de validation de votre invention ?

## L'appareil, le produit ou le procédé a-t-il déjà été testé?

☐ Oui ☐ Non

## Existe-t-il une maquette, un échantillon, un prototype ?

[ ]  Oui [ ]  Non

# Quelles sont les prochaines étapes envisagées pour développer l'invention?

[ ] Faire un prototype

[ ]  Autre développement, précisez :

LIMITES OU DEFAUTS DE LA SOLUTION RETENUE / PROBLEMES RESTANT A RESOUDRE

# L'invention présente-t-elle des inconvénients ou des limites ?

# Ces inconvénients ou limites peuvent-ils être surmontés ? Si oui, selon vous, de quelle manière?

# Comment évaluez-vous le passage à l'échelle industrielle? (facile/difficile, et quelles seraient les difficultés qui pourraient être rencontrées)

VALORISATION

# Connaissez-vous des entreprises intéressées par votre invention ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, précisez :

# Avez-vous déjà contacté certaines de ces entreprises ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, lesquelles :

# Envisagez-vous la création d'une entreprise pour valoriser les résultats?

[ ]  Oui [ ]  Non

# Si oui, est-ce que des personnes de l'équipe envisagent de participer à sa création?

[ ]  Oui [ ]  Non

# Si oui, sous quelle forme (articles L531-1 et suivants du code de la Recherche) ?

 [ ]  Création par l’agent d’une entreprise qui valorise ses travaux de recherche

 [ ]  Concours scientifique et participation au capital social

 [ ]  Participation au conseil d’administration ou au conseil de surveillance

GESTION DE LA CONFIDENTIALITE

# Est-ce que des accords de confidentialité ont été signés ou vont l’être prochainement avec des partenaires ?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de préciser le partenaire concerné avec ses coordonnées et la date de signature :

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS DE L’INVENTION

Communications FAITES PAR L’EQUIPE

# Avez-vous déjà participé au dépôt d'une demande de brevet (ou autre type de protection) dans le domaine de l'invention ou dans un domaine proche ?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci d’indiquer les numéros des demandes de brevet :

# Dans le passé, avez-vous déjà publié et/ou communiqué sur tout ou partie de l'invention?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de joindre le document ou sa référence (et indiquer la date de communication) :

# Avez-vous l'intention de publier ou de communiquer sur l'invention ?

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de préciser la date ?

**ATTENTION** : Les communications non encadrées par la confidentialité, orales ou écrites au sujet de l’invention ou de son principe, avant le dépôt de la demande de brevet mettent en danger le caractère nouveau de votre invention et, par conséquent, la possibilité de déposer le brevet. L’invention ne doit donc pas faire l’objet de communication.

COMMUNICATIONS par d’autres équipes de recherche

# Avez-vous connaissance de publications d’autres équipes en rapport avec l’invention : articles, brevets, abstract… ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de joindre la divulgation ou sa référence

TRACABILITE DE L’INVENTION

# **Tenez-vous à jour un cahier de laboratoire ?**

[ ]  Oui [ ]  Non

* Si oui, merci de préciser la référence :

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

DEFINITIONS

* **Déposant**: Personne morale propriétaire ou copropriétaire d’une invention
* **Inventeur** : Personne ayant participé à la mise au point d’une invention et pouvant revendiquer une part d’inventivité
* **Données** : Toute donnée personnelle collectée attachée à la personne concernée

OBJET DU TRAITEMENT

Dans le cadre de son activité de gestion de titres de propriété intellectuelle, la SATT NORD reçoit les déclarations d’invention remplies par les inventeurs de la technologie décrite.

La collecte des Données a pour finalité la gestion des procédures de dépôt, de délivrance, d’exploitation et de défense des titres, ainsi qu’à la rémunération supplémentaire des inventeurs.

Les Données collectées sont nécessaires en raison des obligations légales imposées par les Offices de propriété intellectuelle à défaut d’une demande de brevet.

De plus, ces données sont nécessaires en raison des obligations légales qui pèsent sur les employeurs des inventeurs à des fins de rémunération supplémentaires.

Le recueil de ces Données repose sur les fondements prévus au paragraphe 1 b, c et f de l’article 6 du RGPD N°2016/679 du 27 Avril 2016.

Au vu de ce qui précède, nous attirons votre attention sur le fait que le retrait du consentement de la personne concernée par la collecte des Données prévu à l’article 7 du RGPD n’est pas applicable.

DONNEES COLLECTEES ET ENREGISTREES SUR LES INVENTEURS AINSI QUE LES DIRECTEURS/DIRECTRICES DE LABORATOIRE

**Identité** : Nom, Nom de jeune fille, Prénom, Date de naissance, Nationalité et adresse personnelle.

**Lieu d’exercice, employeurs (au moment de l’invention et actuel si différent), statut, adresse professionnelle.**

DESTINATAIRES DES DONNEES

* Personnels de la SATT NORD ayant l’accès sur le commun et/ou sur l’ERP de la SATT NORD
* Les sous-traitants tels que les cabinets de propriété intellectuelle en charge des procédures de dépôt des demandes et les agents étrangers en charge des procédures d’entrée en phase nationale.
* L’ensemble des employeurs des Inventeurs.
* Les Offices régionaux, nationaux et internationaux.

TRANSFERT DES DONNEES A L’ETRANGER

Dans le cadre de la finalité de la collecte des Données, à savoir les procédures de dépôt et d’entrée en phase nationale, les Données feront l’objet d’un transfert vers l’ensemble des offices nationaux d’enregistrement des titres. Ce transfert rentre dans le champ de l’exception de l’article 49-1 du RGPD.

DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les Données collectées sont conservées pendant la durée de validité du dernier des brevets.

DROIT DES PERSONNES

Vous pouvez accéder aux Données vous concernant. Vous disposez également d’un droit de rectification et d’un droit à la limitation du traitement de vos Données (cnil.fr pour plus d‘information sur vos droits).

Pour rappel, nous attirons votre attention sur le fait que l’article 7 du RGPD portant sur le consentement de la personne concernée par la collecte des Données n’est pas applicable en l’espèce.

EXERCICE DE VOS DROITS

Pour exercer vos droits précités ou pour toute question sur le traitement de vos Données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des Données (DPO).

* Contacter notre DPO par voie électronique : dpo@sattnord.fr
* Contacter notre DPO par courrier postal :

Le délégué à la protection des données

SATT NORD, Immeuble Central Gare

25, Avenue Charles Saint-venant

59 800 LILLE

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatiques et libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d’accès n’est pas conforme aux règles de protection des Données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

ATTESTATION DU DIRECTEUR DE LABORATOIRE

**Signature du directeur de laboratoire**

NOM, Prénom :

Date :

Signature

**Fiche individuelle inventeurs**

*La reconnaissance du statut légal d'un « inventeur » exige une participation intellectuelle dans la conception et le développement de l'invention. L'inventeur doit être en mesure de démontrer qu'il a contribué intellectuellement à la réalisation de l'invention et ce, peu importe le degré de sa contribution.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **INVENTEUR** | **Situation lors de l’obtention des résultats** | **Situation actuelle si différente** |
| **Nom :** **Nom de jeune fille :** **Prénom :** **Date de naissance :** **Nationalité :** **Adresse personnelle :** | **Employeur :****Statut :** | **Adresse professionnelle :** | **Employeur :****Statut :** | **Adresse professionnelle :** |
| **Contribution de l’inventeur à l’invention (en quelques mots) :** |
| **Date** depuis laquelle vous êtes **directement impliqué(e)[[1]](#footnote-1)** dans les travaux ayant conduit à la présente invention : **S’agit-il d’une invention** [ ]  **De mission** [ ] **Hors mission non attribuable** [ ] **Hors mission attribuable** **Date et signature :** |

# ANNEXE : CHARTE DE NON-DIVULGATION

Dans le cadre de l’instruction de la déclaration d’invention ou de la déclaration de création originale que vous avez soumis à la SATT NORD en tant qu’inventeur, la SATT NORD a établi une stratégie de protection permettant de valoriser au mieux votre invention ou votre création.

La protection de la propriété intellectuelle est basée avant tout sur la gestion de la confidentialité et une communication très encadrée.

Dès que vous vous engagez dans une démarche de valorisation avec la SATT NORD et qu’une protection de vos résultats de recherche est envisagée par la SATT NORD, il n’est plus possible de communiquer librement sur votre invention, qu’il s’agisse d’une protection par brevet ou d’une protection par le secret (pour du savoir-faire et/ou des logiciels notamment).

La présente charte vous rappelle vos engagements vis-à-vis de la SATT NORD concernant les communications autour de votre invention.

Pour rappel, les communications sont encadrées par la SATT NORD :

* **Pour un dépôt de brevet** :
	+ **Aucune communication avant le dépôt** de la demande de brevet
	+ Puis **communication sous réserve d’accord du service PI de la SATT NORD** **jusqu’à la publication du brevet**
	+ **Aucune restriction de publication après la publication de la demande de brevet sur les informations écrites dans la demande de brevet.**
* **Pour un savoir-faire,** les **communications sont strictement encadrées et TRES limitées** pendant toute la durée du projet et **toute la durée de vie de la licence** si le projet est transféré. Vous êtes invités à vous rapprocher de la SATT, pour tout projet de publication autour du projet.
* **Concernant les logiciels** : communication possible sous réserve de l’accord du service PI de la SATT NORD

La SATT s’engage à faire preuve de diligence dans le traitement de vos demandes de publication et de donner une réponse le plus rapidement possible.

Par la signature de cette charte de non divulgation, moi, inventeur sur le projet \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ m’engage à :

1. Ne pas communiquer sur tout ou partie de mon invention, à l’écrit ou à l’oral sans en avoir discuté en amont avec la SATT NORD et avoir eu l’accord de la SATT NORD.
2. Informer et consulter la SATT NORD préalablement à tout projet de communication autour de l’invention.

J’ai bien compris que tout manquement à ces règles pourra entrainer l’abandon des investissements humains et financiers de la SATT NORD pour valoriser mes résultats.

|  |  |
| --- | --- |
| NOM, Prénom | Signature et date  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

1. En cas de **litige ultérieur** sur un brevet, vous pourriez être amené(e) à **apporter la preuve** de cette implication, en principe soit par la production d’un **contrat** (de travail, de collaboration, ou tout engagement signé) faisant état de cet engagement, ou par la production de **cahiers de laboratoire** indiquant explicitement votre contribution. [↑](#footnote-ref-1)